

VIII

COMITE TECHNIQUE DE GEOLOGIE

PRESENTATION PAR J.M. WACKERMANN

Présents : membres élus : BLOT, DALMAYRAC, GAC, LAUBACHER, LAUNAY,  
MAGAT, MARTIN, WACKERMANN

invités : MM. DELAUNE, MAROCCO, MATHIEU, MONNET, PARROT  
pour partie : ALBOUY

Les géologues présents étudient les répercussions de la mise en place des nouvelles structures de la recherche sur les programmes en cours et sur le fonctionnement et les attributions des Comités disciplinaires. Ils amorcent, en outre, une réflexion sur les perspectives de nouveaux programmes multidisciplinaires, gérés par les différents axes-programmes, qui doivent être mis en place fin 1982.

Le nouvel organigramme, présenté par le Directeur Général, prévoit 5 niveaux d'élaboration, de décision et d'exécution :

- Conseil d'Administration et Direction Générale : niveau de décision et de gestion, au service d'une politique de recherche multidisciplinaire et d'innovation au service du développement du Tiers-Monde.
- Conseil scientifique : élaboration de la politique de recherche confiée aux différents axes.
- Départements : structures de base de la gestion scientifique, correspondant à chacun des axes, dotées de moyens techniques et budgétaires et dirigées par un Chef de département, assisté d'un Conseil de département.
- Commissions scientifiques (disciplines) : animées par un Président et un Bureau (Secrétariat) et des membres élus et nommés. Elles assurent un rôle de proposition et de contrôle des programmes et le suivi des carrières.
- Programmes : cellules d'exécution à l'intérieur d'un ou plusieurs axes (équipes animées par un Conseil).

1. Rôle et attributions des Commissions scientifiques

Les participants insistent sur la nécessité de conserver des comités scientifiques au niveau des grandes disciplines, afin de :

- gérer les carrières des scientifiques et leur formation, initiale et continue, et procéder aux recrutements.
- assumer un rôle de conseil et de proposition auprès de l'équipe de direction, du Conseil scientifique, des instances d'axes et des équipes.
- assurer le suivi des opérations engagées et le jugement de leur produit scientifique.

Il est souhaité que les Commissions scientifiques soient représentées dans les Conseils de départements et qu'elles bénéficient

de moyens adéquats, et de locaux décents, pour réaliser l'ensemble de ces tâches. Leur Conseil devrait être composé de personnels de l'Office, élus, et de scientifiques (français et étrangers) nommés sur proposition des élus.

Les géologues présents proposent à la réflexion de leurs collègues géologues et géophysiciens une suggestion de fusion entre les deux Comités. En effet, il apparaît qu'ils seront associés, plus étroitement que par le passé, dans les futurs programmes, et leur regroupement (une centaine de scientifiques) pourrait assurer une dynamique nouvelle et un poids intérieur et extérieur non négligeable. La proposition se fonde aussi sur un constat d'échec de la commission interdisciplinaire, épisodique. Le problème de la gestion efficace d'une centaine de personnes est néanmoins posé.

## 2. Articulation des programmes en cours avec les axes de recherches prévus

Un tableau des opérations en cours est dressé afin de les situer par rapport aux axes proposés. Elles peuvent être regroupées en 9 thèmes et elles concernent essentiellement les 3 axes suivants :

- 0 - Connaissance du milieu physique
- 1 - Eco- et sociosystèmes terrestres
- 5 - Indépendance énergétique (et des matières premières)

partiellement :

- 2 - Ecosystèmes marins (aquatiques)
- 6 - Indépendance sanitaire

L'axe 7 (étude des conditions nationales et internationales du développement et de l'indépendance des pays et des peuples du Tiers-Monde) intéresse l'ensemble des disciplines.

### Tableau des thèmes actuels

<u>opérations en cours</u>	<u>axes</u>	<u>disciplines</u>
1- <u>géodynamique des bassins sédimentaires</u> - recherche des concentrations métalliques - recherche des matières premières énergétiques	0-5	géologie géophysique pédologie
2- <u>évolution des marges (actives-passives)</u>	0-5	géologie géophysique océanographie
3- <u>magmatisme et ressources minérales</u>	0-5	géologie géophysique
4- <u>écosystème : géochimie des bassins</u> - ouverts - fermés	1-5	géologie, hydrologie pédologie, botanique océanographie hydrobiologie

<u>opérations en cours</u>	<u>axes</u>	<u>disciplines</u>
5- <u>étude des masses continentales anciennes</u> (cratons, boucliers)	0	géologie géophysique
6- <u>métallogénie supergène</u>	0-1-5	géologie pédologie
7- <u>relation entre matériaux d'altération</u> <u>et eau</u> (passage eau de surface-eau profonde)	0-6	géologie géophysique hydrologie
8- <u>gîtologie des matériaux utiles</u> (argiles, ...)	5	géologie
9- <u>méthodologie-modélisation</u> (télé-détection - informatique)	entre-axes	

---

Les participants estiment indispensable la mise en oeuvre d'un axe (0) en vue de la gestion des recherches concernant les phénomènes à l'échelle planétaire, qui ne cadrent pas avec la notion d'écosystème. De même, ils souhaitent l'extention de l'axe 5 aux matières premières, minérales et végétales (eau ?), qui font l'objet de travaux et de demandes importants, et qui ne sont pas du ressort des axes proposés.

### 3. Projets de programmes dans la perspective de la mise en oeuvre des axes de recherches

La réflexion suscitée par la création d'axes-programmes met l'accent sur deux impératifs :

- tout en préservant leur intérêt scientifique, une règle de multidisciplinarité doit être privilégiée dans l'élaboration des futurs programmes et dans l'évolution des opérations en cours.
- les nouvelles orientations de la recherche au service du Tiers-Monde impliquent la prise en compte de l'aspect d'une aide au développement des pays, et d'un volet concernant les études de l'impact sur le milieu physique et humain (axe 5, notamment).

Deux programmes sont intéressants à ce titre :

- l'étude des phénomènes climatiques (axes 0-1-2-4-5-6) : les géologues interviendront essentiellement pour l'aspect paléoclimatique.
- la prévision sismique (axes 0-6) : magnétométrie différentielle, géologie structurale, télé-détection.

En ce qui concerne l'axe 5, les projets d'études géothermiques se situent essentiellement à l'amont des travaux des équipes extérieures, qui possèdent déjà un savoir-faire opérationnel : repérage des zones favorables par la géologie structurale, la volcanologie, la géophysique.

#### 4. Réflexion sur le fonctionnement futur des axes et des programmes

Les participants souhaitent une grande souplesse dans l'élaboration et l'organisation des programmes et dans la gestion des départements, en raison de la diversité des recherches et des implantations (impératifs locaux et politiques). Une certaine priorité réservée à l'intérêt scientifique est demandée. Elle pourrait être évaluée par les Commissions scientifiques. Un modèle de fonctionnement inspiré de celui des Actions thématiques programmées (ATP) est proposé :

- à l'intérieur du département, l'initiative d'un programme peut-être envisagée soit par désignation d'un animateur, procédant à un appel d'offres (interne, externe) auprès des scientifiques, soit par agrégation de spécialistes ayant la volonté de travailler sur un même programme, et désignant leur gestionnaire (pour une durée limitée). Le programme est élaboré à partir d'expériences antérieures ou de capacités scientifiques et technologiques acquises.
- le budget de fonctionnement et d'équipement est accordé par un ou plusieurs axes concernés (pour un ou plusieurs exercices), en fonction du coût estimé du projet et de sa durée.
- des prolongements sont possibles en fonction des résultats obtenus ou de demandes extérieures.
- la superposition dans le temps de deux programmes peut intervenir, assurant ainsi des relais souples.
- on peut également envisager des transferts de personnes, matériel et crédits entre équipes, selon les nécessités apparues ultérieurement.
- l'équipe est juge, en liaison avec les responsables d'axes, de la nécessité d'implantations et de structures de longue ou courte durée.

L'exécution des programmes implique la constitution d'équipes multidisciplinaires, à partir des initiatives des différentes Commissions scientifiques. Une équipe peut-être amenée à travailler, globalement ou partiellement, dans plusieurs programmes ou plusieurs axes. Un ou plusieurs animateurs de l'équipe devraient être présents dans le Conseil des départements concernés.

En outre, les géologues présents estiment que les laboratoires (recherches et analyse de routine) doivent être gérés par des équipes ou des axes, selon leur importance, les scientifiques devant leur consacrer une partie de leur activité (par exemple un tiers de temps). Le développement de bases métropolitaines (propres à l'Office et contrats d'association) est indispensable. En ce qui concerne les laboratoires de l'Office relevant du même axe, ou d'axes impliqués dans les mêmes programmes, leur proximité géographique est souhaitable. Ces laboratoires ne pourront et ne devront pas effectuer l'ensemble des demandes analytiques exigées par les différents programmes : des options dans des domaines de pointe sont nécessaires.

Les réflexions et propositions formulées au cours de

la réunion sont soumises à l'ensemble des géologues et des autres personnels de l'Office. Elles doivent amorcer un large débat qui doit contribuer à l'élaboration de structures et de modalités de fonctionnement souples et autogérées, et à la proposition de programmes d'un haut niveau scientifique.

5. Bureau provisoire et Secrétariat

Les élus ont désigné, à l'unanimité, les géologues chargés d'assumer, jusqu'à la fin de 1982, la gestion du Comité, d'animer la réflexion sur la réforme en cours, de participer à l'élaboration des axes et des programmes, en liaison avec les autres Comités et les scientifiques extérieurs à l'Office, et d'assurer la communication des contributions.

Bureau provisoire : MM. DELAUNE-MAYERE  
MATHIEU  
PARROT

Secrétaire scientifique : M. WACKERMANN

Compte-rendu  
des journées d'études  
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE MER